



HAL
open science

Temps et consolation dans la correspondance de Cicéron

Sabine Luciani

► **To cite this version:**

Sabine Luciani. Temps et consolation dans la correspondance de Cicéron. Lettres et Temps, Elisabeth Gavaille, Sep 2023, Tours (France), France. hal-04241212

HAL Id: hal-04241212

<https://amu.hal.science/hal-04241212v1>

Submitted on 13 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Temps et consolation dans la correspondance de Cicéron

Sabine Luciani

Aix Marseille Univ, CNRS, TDMAM, Aix-en-Provence, France



Buste de Cicéron

Musées du Capitole
Rome

Plan de l'exposé

1. Le moment de la consolation

2. L'espoir des exilés

3. Le temps consolateur

4. Le malheur des temps

1. Le moment de la consolation

Opportunitas temporis

Consolation à Titius, 1

Etsi unus ex omnibus minime sum ad te consolandum accommodatus, quod tantum ex tuis molestiis cepi doloris, ut consolatione ipse egerem, tamen, cum longius a summi luctus acerbitate meus abesset dolor quam tuus, statui nostrae necessitudinis esse meaeque in te benevolentiae non tacere tanto in tuo maerore tamdiu, sed adhibere aliquam modicam consolationem, quae leuare dolorem tuum posset, si minus sanare potuisset.

Cicéron, *Ad familiares* V, 16

Traduction

Je suis moins que tout homme au monde en état de te consoler car j'ai conçu un tel chagrin de tes peines que j'aurais moi-même besoin de consolation ; cependant, ma douleur étant plus éloignée que la tienne de la cruauté d'un deuil aussi affreux, j'ai jugé indigne de nos étroites relations et de mon dévouement pour toi de garder si longtemps le silence quand tu souffres à ce point, et de ne pas t'apporter quelques modestes consolations, capable d'alléger ta douleur, à défaut d'avoir su la guérir.

(J. Beaujeu, CUF, 1980)



Cicéron à Tusculum

Joseph Mallord William Turner (1775-1851)

Tusculanes, IV, 63

*Quodque uetat Chrysippus, ad recentis quasi tumores animi
remedium adhibere, id nos fecimus naturaeque uim attulimus, ut
magnitudini medicinae doloris magnitudo concederet.*

Ce que Chrysippe a interdit de faire, médicamenteusement ce que j'appellerai les ulcères de l'âme quand ils sont récents, je le fis pour mon compte, et je violentai la nature pour que la puissance du remède fût lâcher prise à la puissance de la douleur. (Traduction J. Humbert, CUF, 1968)

2. L'espoir des exilés

Consolations politiques

Lettre à Quintus Ligarius

Etsi tali tuo tempore me *aut consolandi aut iuuandi tui causa* scribere ad te aliquid pro nostra amicitia oportebat, tamen adhuc id non feceram, quia *neque lenire uidebar oratione neque leuare posse dolorem tuum ; postea uera quam magnam spem habere coepi fore*, ut te breui tempore incolumem haberemus, facere non potui, quin tibi et sententiam et uoluntatem declararem meam.

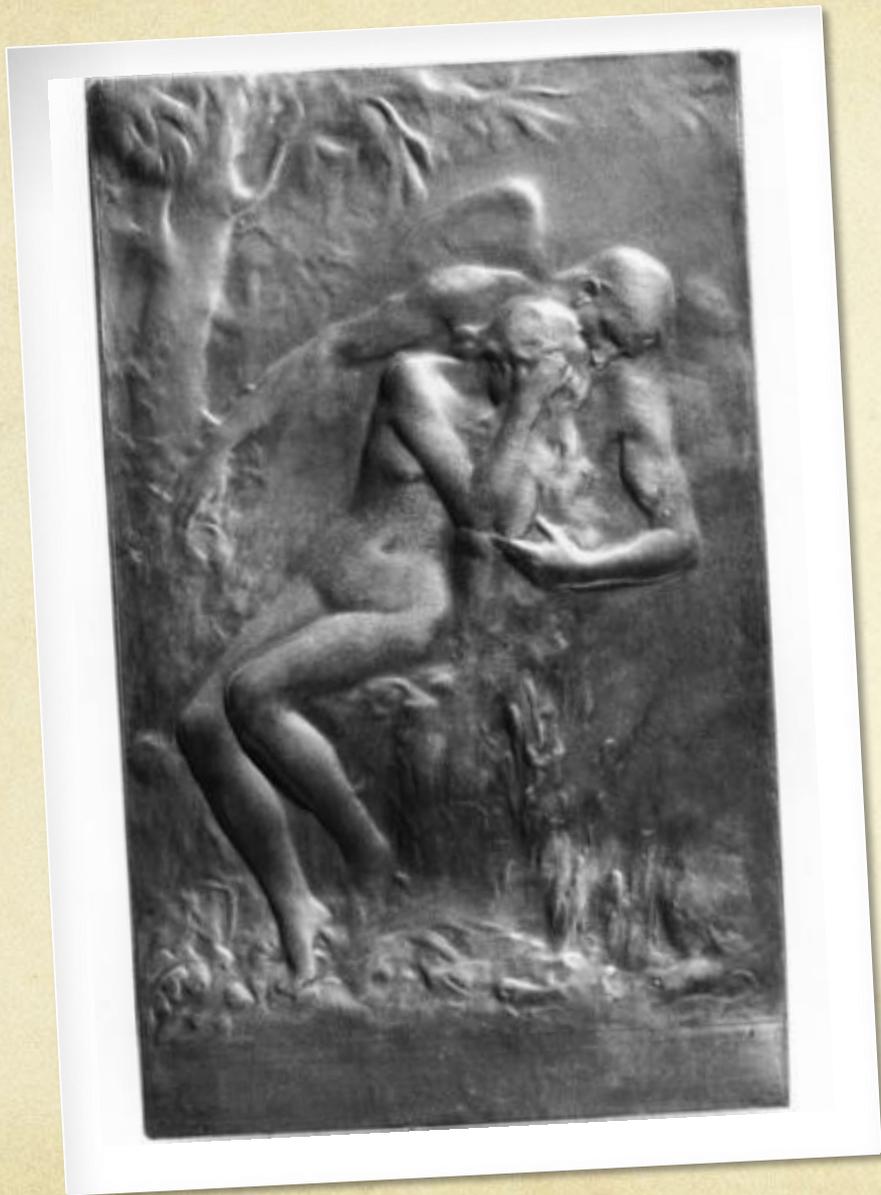
Cicéron, Ad fam. VI, 13, 1

Traduction

Dans une période si difficile pour toi, je dois à l'amitié qui nous unit de t'adresser un message de consolation ou d'assistance. Si, pourtant je ne l'ai pas fait jusqu'à présent, c'est que je ne me croyais pas en mesure d'adoucir ou d'alléger ta douleur par des paroles. Depuis qu'un grand espoir m'est venu de te retrouver à bref délai dans la plénitude de tes droits, je ne pouvais manquer de t'exposer mon sentiment et mes intentions. (J. Beaujeu, CUF, 1980)

3. Le temps consolateur

Medicina temporis ?



Le temps consolateur

René Grégoire (1871-1945)

© RMN-Grand Palais (Musée
d'Orsay) / image RMN-GP

13

Consolation à Titius, 5-6

Quare, si tibi unum hoc detrahi potest, ne quid iis, quos amasti, mali putes contigisse, permultum erit ex maerore tuo deminutum ; relinquetur enim simplex illa iam cura doloris tui, quae non cum illis communicabitur, sed ad te ipsum proprie referetur, in qua non est iam grauitatis et sapientiae tuae, quam tu a puero praestitisti, ferre immoderatus casum incommodorum tuorum, qui sit ab eorum, quos dilexeris, miseria maloque seiunctus ; *etenim eum semper te et priuatis in rebus et publicis praestitisti, tuenda tibi ut sit grauitas et constantiae seruiendum ; nam, quod allatura est ipsa diuturnitas, quae maximos luctus uetustate tollit, id nos praecipere consilio prudentiaque debemus neque exspectare temporis medicinam, quam repraesentare ratione possimus.*
Cic. Ad fam. V, 16

Traduction J. Beaujeu

Ainsi puisse seulement te quitter l'idée qu'un mal quelconque est arrivé aux être que tu aimais et un élément considérable de ton chagrin aura été retranché ! Car ta douleur ne relèvera plus que de ce traitement spécifique auquel ils n'auront aucune part et qui s'appliquera à ta propre personne ; Or, selon ses prescriptions, la force de caractère et la haute sagesse dont tu as fait preuve depuis l'enfance ne te permettent plus d'avoir des réactions incontrôlées devant les infortunes qui t'arrivent, du moment qu'elles ne sont plus liées à des maux ou à des malheurs affectant des êtres que tu chérissais. En effet, avec l'exemple que tu as toujours montré, dans ta vie privée, comme dans les affaires publiques, tu te dois d'être fidèle à ta force de caractère et esclave de ta fermeté. Et le résultat que nous procureront d'elles-mêmes les années, qui à la longue viennent à bout des plus grandes détresses, nous devons l'anticiper par notre réflexion prévoyante 6. sans attendre le remède apporté par le temps, puisque nous pouvons l'actualiser par la raison

Tusculanes, III, 74

Sed nimirum hoc maxime est exprimendum, *cum constet aegritudinem uetustate tolli, hanc uim non esse in die positam, sed in cogitatione diuturna.* Nam si et eadem res est et idem homo est, qui potest quicquam de dolore mutari si neque de eo propter quod dolet quicquam est mutatum neque de eo qui dolet ? *Cogitatio igitur diuturna nihil esse in re mali dolori medetur, non ipsa diuturnitas.*

Traduction personnelle

Mais assurément il faut particulièrement insister sur le point suivant : s'il est évident que le chagrin disparaît avec le temps, cet effet ne réside pas dans la durée, mais dans une méditation prolongée. Si, en effet, la chose reste la même, si le sujet reste le même, comment la souffrance peut-elle changer en quoi que ce soit, si rien ne change ni dans l'objet ni dans le sujet de cette souffrance ? Ce n'est pas la longueur du temps qui guérit, mais la méditation prolongée de la pensée que l'événement ne comporte pas de mal.

Cicéron, *Ad Att.* III, 15, 2

Dies autem non modo non leuat luctum hunc sed etiam auget. Nam ceteri dolores mitigantur uetustate, hic non potest non et sensu praesentis miseriae et recordatione praeteritae uitae cotidie augeri. desidero enim non mea solum neque meos sed me ipsum. Quid enim sum ?

Et le temps, bien loin d'alléger une peine comme la mienne ne fait que l'aggraver. Car si les autres douleurs s'adoucissent avec le temps, la mienne ne peut pas ne pas s'accroître chaque jour par le sentiment de ma misère présente et le souvenir de ma vie passée. Je n'ai pas seulement perdu, en effet, mes biens et ceux que j'aime, j'ai perdu tout ce qui était Cicéron. Oui, que suis-je à présent ? (Traduction L.A. Constans, CUF, 1935)

4. Le malheur des temps

Perturbatio temporum perditorum



La mort de César

Vincenzo Camuccini
1804-1805

Colloque Lettres et temps - Université de Tours -
Septembre 2023

20

Cicéron à Fadius, 1

Ea denique uidetur condicio impendere legum, iudiciorum, temporum, ut optime actum cum eo uideatur esse, qui quam leuissima poena ab hac re publica discesserit. (Ad fam. V, 18)

Enfin, les lois, l'administration de la justice, toute la vie politique prennent un tour si menaçant que celui-là, semble-t-il, a eu la meilleure chance, à qui une condamnation aussi bénigne que possible a permis de sortir du jeu. (Traduction L.A. Constans, CUF, 1936)

Consolation à Titius, 3

Sed neque haec neque ceterae consolationes, quae sunt a sapientissimis uiris usurpatae memoriaeque litteris proditae, tantum uidentur proficere debere, quantum status ipse nostrae ciuitatis et haec perturbatio temporum perditorum, cum beatissimi sint, qui liberos non susceperunt, minus autem miseri, qui his temporibus amiserunt, quam si eosdem bona aut denique aliqua re publica perdidissent. (Ad fam. V, 16)

Traduction

Ni ces consolations, ni toutes celles qu'ont employées les plus grands sages et perpétuées les livres, ne doivent être à mes yeux, aussi efficaces, que l'état de notre cité, par lui-même, et le bouleversement de cette époque de **perdition**, où ceux qui n'ont pas mis d'enfant au monde sont des bienheureux, et ceux que leurs enfants ont quitté dans les circonstances présentes moins malheureux que s'ils les avaient perdus aux beaux jours de la République, ou du moins quand subsistait encore quelque République.

(J. Beaujeu)

Consolation à Titius, 4

Hoc tamen non dubitans confirmare possum, ea misceri, parari, impendere rei publicae, quae qui reliquerit, nullo modo mihi quidem deceptus esse uideatur ; quid est enim iam non modo pudori, probitati, uirtuti, rectis studiis, bonis artibus, sed omnino libertati ac saluti loci ? *non mehercule quemquam audiui hoc grauissimo et pestilentissimo anno adolescentulum aut puerum mortuum, qui mihi non a dis immortalibus ereptus ex his miseris atque ex iniquissima condicione uitae uideretur.*

Traduction

En revanche, je peux t'affirmer ceci sans l'ombre d'un doute : il se trame contre la république des machinations, des préparatifs, des menaces tels que celui qui les a laissés derrière lui n'est, à mes yeux du moins, nullement frustré. Quelle place reste-t-il encore non seulement pour l'honneur, la probité, le mérite, les ambitions honnêtes, les vertus, mais même pour la liberté et la sécurité ? **Non**, ma foi, en cette année si pénible et si funeste, je n'ai appris la mort d'aucun adolescent ni d'aucun enfant, sans penser que les dieux immortels l'avaient arraché aux malheurs que nous subissons et aux pires conditions de vie. (J. Beaujeu)

Sulpicius Rufus à Cicéron

Quoties in eam cogitationem necesse est et tu ueneris et nos saepe incidimus, hisce temporibus non pessime cum iis esse actum, quibus sine dolore licitum est mortem cum uita commutare ? Quid autem fuit, quod illam hoc tempore ad uiuendum magno opere inuitare posset ? quae res ? quae spes ? quod animi solacium ?

(Ad fam. IV, 5, 3)

Traduction

Que de fois tu as dû arriver à cette idée, qui m'est venue souvent, qu'à l'époque où nous vivons, les êtres qui ont pu échanger sans souffrance la vie contre la mort n'ont pas été les plus maltraités ! Et d'ailleurs, qu'est-ce qui pouvait par les temps qui courent la pousser tellement à vivre ? Quelle réalité ? Quelle espérance ? Quel réconfort ?

(J. Beaujeu, CUF, 1983)

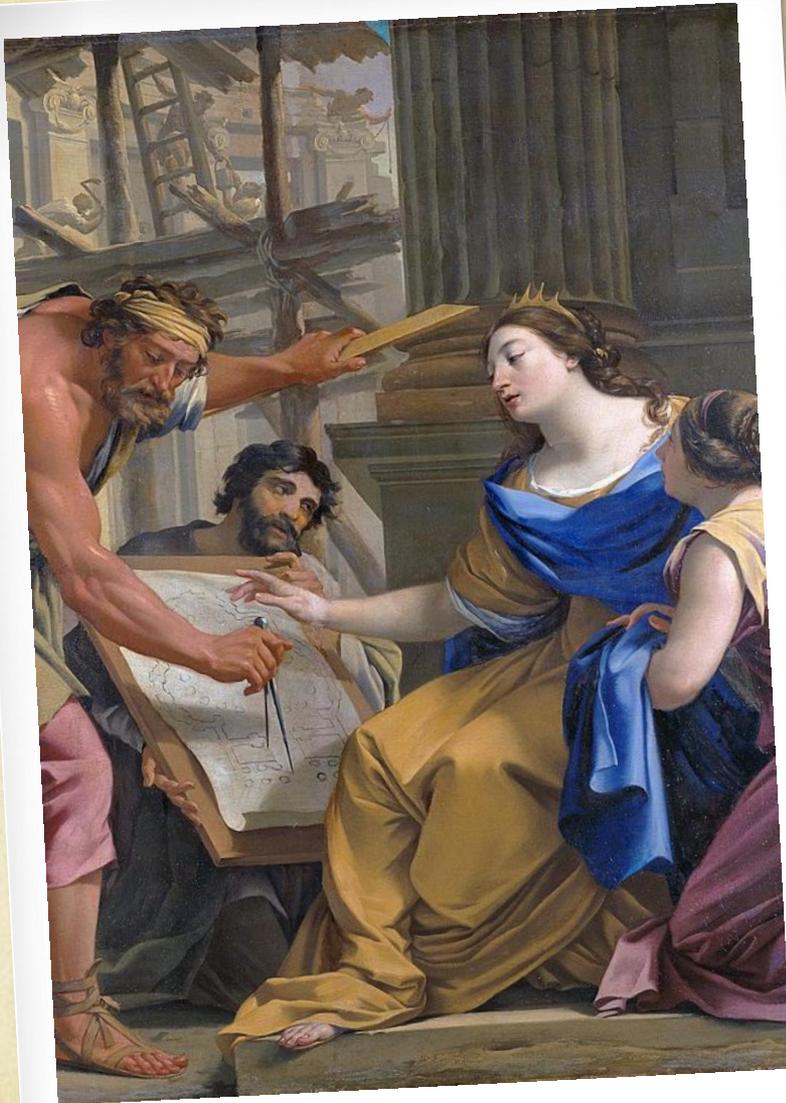
Cicéron à Sulpicius Rufus

Mihi autem amissis ornamentis iis, quae ipse commemoras quaeque eram maximis laboribus adeptus, unum manebat illud solatium, quod ereptum est [...]. Sed, cum cogitarem haec mihi tecum et cum quibusdam esse communia, et cum frangerem iam ipse me et cogere illa ferre toleranter, habebam, quo confugerem, ubi conquiescerem, cuius in sermone et suavitate omnes curas doloresque deponerem. Nunc autem hoc tam graui uulnere etiam illa, quae consanuisse uidebantur, recrudescunt.

(Ad fam. IV, 6, 2)

Traduction

Mais dans mon cas, une fois privé des distinctions dont tu fais toi-même état et que j'avais acquises au prix des plus grands efforts, il me restait cette unique consolation qui m'a été arrachée [...] Mais, sans manquer de me représenter que je partageais ce sort avec toi et avec quelques autres, ni d'être le premier à me dompter, ni de me contraindre à supporter ces maux-là avec patience, j'avais un refuge où trouver la paix de l'âme, un être dont la conversation et la gentillesse me permettaient d'oublier tous mes soucis et toutes mes peines. Mais aujourd'hui, sous le coup d'une aussi grave blessure, ces maux que je croyais guéris se remettent à saigner. (J. Beaujeu, CUF, 1983)



Artemisia bâtissant le mausolée
Simon Vouet - 1640

Merci de votre attention !